

Les chasseurs protègent le bocage et la biodiversité régionale

Le vendredi 9 mars 2007 s'est tenu à Bouchemaine une première journée de rencontres entre les organismes travaillant sur la thématique des complexes bocagers, définis par le triptyque : haies, mares et prairies.

Dans le cadre de sa nouvelle politique environnementale, le Conseil Régional des Pays de la Loire a en effet confié en 2006 la responsabilité à la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire (FRCPL) la coordination d'un groupe régional sur le bocage.

C'est ainsi qu'en 2006 la FRCPL a rencontré individuellement plus de 50 organismes sur la région (collectivités territoriales, chambres consulaires, associations...) travaillant pour la préservation du bocage.

Cette journée fut ainsi l'occasion de réunir pour une première fois l'ensemble de ces acteurs pour un moment d'échange et de partage d'expérience. Plus de 60 personnes se sont donc retrouvées à Bouchemaine, sur le site de la maison des chasseurs d'Anjou, pour échanger et présenter diverses expériences et vision du bocage. Monsieur Alain BENTAHA, vice-président de la commission environnement du Conseil Régional, a présenté à l'assemblée la nouvelle politique environnementale de la région, notamment via la création de Parcs Naturels Régionaux ou la mise en place de sept « pôles biodiversité » dont celui sur les complexes bocagers. Les Conseils Généraux ont pu faire le point sur leurs diverses politiques en matière de plantation de haies. L'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a présenté son projet de création d'un pôle national sur le bocage et l'importance de ces milieux pour la faune et la flore remarquable et ordinaire de notre région. Enfin des expériences plus locales ont été exposées grâce à l'intervention de Mission Bocage sur la biodiversité engendré par ce milieu dit « ordinaire » et la Fédération des Chasseurs de Vendée qui a présenté son CD-Rom interactif « Ticeco », destiné aux élèves et enseignant des écoles primaires.

La FRCPL a quant elle pu présenter l'état d'avancement de ses travaux quant à l'état des lieux du bocage sur la région ainsi que les objectifs 2007/2008 à atteindre pour le pôle régional. C'est ainsi que la FRCPL a cartographié l'ensemble des mares de moins de 2000 m² pour l'ensemble de la région : 65000 mares pour une surface de 3500ha, soit l'équivalent du lac de Grand Lieu en Loire Atlantique, d'où l'importance de ces petites mares pour la biodiversité, tant animale que végétale.

Cette première rencontre permettra à la FRCPL de créer des groupes thématiques de travail qui se réuniront plusieurs fois d'ici fin 2008 pour proposer au Conseil Régional des pistes d'actions et des axes de travail pour le suivi du bocage et la sauvegarde de la biodiversité à mettre en place concrètement début 2009.